



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Don de biens matériels par ENEDIS pour les  
départements Informatique Castres et Rangueil.**

## Conseil d'administration du 9 décembre 2024

### Délibération 2024/12/CA-031

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;  
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 31 ;  
Vu le projet de convention établie entre ENEDIS et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;  
Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Toulouse -Auch - Castres du 26 septembre 2024 ;*

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**- APPROUVE le don de biens matériels suivants par ENEDIS au profit des départements Informatique Castres et Rangueil :**

Désignation du matériel	Référence du modèle n° de série (le cas échéant)	Quantité	Date d'achat	Valeur à la date d'achat	Valeur du bien à la date de cession
Switch CISCO 48 ports	WS-C3750V2-48PS S	14	2015	5 000	1 000
Routeurs CISCO	C897VA-K9	16	2015	2 000	500
Borne Wifi	AIR-CAP1602I-E-K9	16	2015	250	100
<b>Valeur totale du don</b>				<b>106 000</b>	<b>23 600</b>

Toulouse le 9 décembre 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

18 décembre 2024

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0